

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (suite)

	Numéro	Page
SCHAFFER, M. E.G., PRÉSIDENT, ASSOCIATION CANADIENNE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE		
Exposé, Bill C-191	44	1-3,5,9,10-11

TUCK, M. J.A., DIRECTEUR, ASSOCIATION CANADIENNE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE		
Déduction 5% augmentation réserves mathématiques	49	13,14

LOI NATIONALE DE 1954 SUR L'HABITATION

BILL C-192 - "Loi modifiant la Loi
nationale de 1954 sur
l'habitation

ANDRAS, HON. R.K., MINISTRE SANS
PORTEFEUILLE, CHARGÉ DE L'HABI-
TATION

But Bill C-192	50	1-2
Rénovation urbaine	50	6,7

HABITATION, LOI MODIFIANT LA LOI
NATIONALE DE 1954 SUR L'
(BILL C-192)

But	50	1,2
Comité fait rapport sans amendement	50	(50-6),8

HIGNETT, M. H.W., PRÉSIDENT,
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUE
ET DE LOGEMENT

Programme prêts assurés	50	5
-------------------------	----	---

RÉNOVATION URBAINE

Exposés		
Andras, hon. R.K., ministre sans portefeuille	50	6,7
Taft, M. H., directeur, South Central Toronto Businessmen's Association	50	6,7